



Nicollin SAS

3210 VIGNEUX DI

31/12/2025

Tél. : 01 69 52 44 67

Fax : 01 69 52 45 86

Facture N° : 253205390

Code client : C0029814

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
Tél. : 04 72 89 05 60
Fax : 04 78 70 49 59
S.A.S. au capital de 225 000 €
Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z
N° TVA CE : FR 41 775 644 149

Accor - Mercure Parc du Coudray

Chez TAKE A WASTE

24 rue de Clichy

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR38819281247

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier hotel mercure coudray montceau Route de Milly 91830 COUDRAY MONTCEAUX (LE) Période de Facturation du 01/12/2025 au 31/12/2025 Location Bac roulant 240l / COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	2,000	5,00	20,00	10,00	5,00	10,00	0,0000
Bon N°: 321012250290 du 02/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012250379 du 03/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012250532 du 05/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012250870 du 09/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012250961 du 10/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

3210 VIGNEUX DI

31/12/2025

Tél. : 01 69 52 44 67

Fax : 01 69 52 45 86

Facture N° : 253205390

Code client : C0029814

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
Tél. : 04 72 89 05 60
Fax : 04 78 70 49 59
S.A.S. au capital de 225 000 €
Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z
N° TVA CE : FR 41 775 644 149

Accor - Mercure Parc du Coudray

Chez TAKE A WASTE
24 rue de Clichy

75009 PARIS (9ème Arrondissement)
FRANCE
N° TVA : FR38819281247

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 321012251117 du 12/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	2,000	19,10	20,00	38,20	19,10	38,20	0,0000
Bon N°: 321012251460 du 16/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012251704 du 19/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012252041 du 23/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012252270 du 26/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Bon N°: 321012252641 du 30/12/2025 COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	1,000	19,10	20,00	19,10	19,10	19,10	0,0000
Règlement par Virement au 31/01/2026							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	239,20 €
TVA 20,00	47,84 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	287,04 €

TVA sur Encaissement

Prestations de service

Date	31/12/2025
Centre	3210
Facture N°	253205390
Client N°	C0029814

Veillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS
3210 VIGNEUX DI
5
RUE DE LA PORTE ECLUSE

Adresse Client :

GHO LE COUDRAY
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

91270 VIGNEUX SUR SEINE
SIRET: 77564414900525
Tél. : 01 69 52 44 67

75009 PARIS